



**DIRECTION DE LA VIE ASSOCIATIVE
ET DES QUARTIERS
CONSEILS DE QUARTIER**

☎ : 04.66.76.72.38

Réf. : CJ/PP/FA/057.2022

Le **29 JUIN 2022**

Objet : Compte rendu de réunion

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le compte rendu de la réunion du conseil de quartier Costières du jeudi 23 juin 2022.

Conformément au règlement intérieur, vous disposez d'une période de dix jours dès réception, pour nous informer des modifications éventuelles que vous souhaiteriez apporter à ce document.

Passé ce délai, le compte rendu sera présenté en l'état à la prochaine réunion du conseil de quartier pour approbation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire et par délégation

Richard FLANDIN
Adjoint au Maire
Président du Conseil de Quartier
Costières,
Délégué aux Aménagements Urbains,
A la Voirie, à l'Eclairage Public
Et au Plan Lumière.

Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil de Quartier
Costières



**DIRECTION DE LA VIE
ASSOCIATIVE
ET DES QUARTIERS
Conseil de Quartier**

P. PERRIER
04.66.76.72.39
S. MIGLIETTA
04.66.76.72.15

Nîmes, le **29 JUIN 2022**

COMPTE-RENDU DE REUNION

<p>CONSEIL DE QUARTIER COSTIERES</p>	<p>Jeudi 23 juin 2022 à 18H00 Maison des Associations</p>
---	--

Etaient présents :

- Richard FLANDIN, Adjoint au Maire, Président du Conseil de Quartier

Collège des Elus :

- Véronique GARDEUR BANCEL, Adjointe au Maire
- Monique BOISSIERE, Conseillère municipale
- Richard TIBERINO, Adjoint au Maire
- Aurélie PROHIN, Conseillère municipale

Collège des Comités de Quartier :

- Jean-Marie HABOUZIT, Route d'Arles – Beausoleil
- Marie OZIL et Jean-Marc ALLONGUE, Les Marronniers
- Marc LAGARDE, Juin-Capouchiné-Camargue
- Marie-Antoinette DIBETTA, Narvik
- Annick MARCELLIN RIVRY, Cité des Espagnols

Collège des Associations :

- Jean-Marie YVARS, Karaté Do Bigot
- Michel AUBERT, Trisomie 21 Gard
- Liliana ALLEGRE, Paralysés de France

Collège des Habitants :

- Nicole NEVEUX OUY
- Béatrice HEYER
- Christiane GRAS
- Bernard ACARIE

Collège des Institutions :

- Thierry JODAR, Police Nationale
- Nîmes Métropole

Excusés :

- Jean CASTILLO, Collège des Habitants

Absents :

- Pascal GOURDEL, Collège des Elus
- Corinne GIACOMETTI, Collège des Elus
- Les Charmilles, Collège des Comités
- Haute Magaille, Collège des Comités de Quartier
- La Gardoise des Retraités de l'Artisanat, Collège des Associations
- La Poste, Collège des Institutions
- La Chambre des Métiers du Gard, Collège des Institutions
- Pauline CAESTEKER, Collège des Habitants

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 MARS 2022 ET DE SON AVENANT

Le compte-rendu et son avenant sont approuvés à l'unanimité.

II. PRÉSENTATION DES ACTIONS DE LA POLICE NATIONALE ET DE LA POLICE MUNICIPALE

Police Nationale

Le Commandant JODAR nous informe que le Major BONNETTI est devenu son adjoint depuis début juin et responsable du secteur du centre-ville. Il nous présente les statistiques, comparaison faite entre 2021 et 2022 :

	En %
FAITS	+ 30.26 %
CAMBRIOLAGES	+ 8.64%
INTERPELLATIONS	+ 19.15%
VOL A LA ROULOTTE	+ 123%
VOL VOITURES	+ 13.04%
VOL 2 ROUES	+ 37%
INCENDIES	+ 75%
VIOLENCES PHYSIQUES	+ 50%
TRAFIC STUPEFIANTS	+ 52%
ACCESSOIRES AUTO	+ 52.38%

En préambule, **Richard TIBERINO**, nous informe que la délibération concernant la vidéo-verbalisation passera au Conseil Municipal de la semaine prochaine pour une mise en place effective au 1^{er} septembre.

Police Municipale

Le référent de l'unité Est, nous communique les statistiques du 01/01/22 au 08/06/22.

Nous constatons une baisse du nombre d'interventions -25 % conjuguée à une augmentation du nombre de fiches missions + 22 %.

Nous notons une augmentation du nombre de verbalisations +55 % avenue de la Méditerranée, + 132 % avenue de la Bouvine.

Augmentation également du nombre de fourrières +51 %, avec notamment +190 % d'enlèvements dans le cadre d'infractions aux arrêtés et +12 % d'enlèvements pour stationnement abusif.

Concernant les écrits professionnels + 31 % de rapports et +90 % de procès-verbaux blancs qui sont rédigés dans le cadre d'infractions multiples, d'ODP, dépôts de déchets ou contrôle d'établissements.

Nous allons maintenant aborder les demandes reçues par les comités de quartier et les réponses que nous avons pu y apporter.

Comité de quartier cité des Espagnols :

- Le 17/01 nous avons été informés de stationnement gênant devant les garages. Nous avons sollicité les riverains pour qu'ils nous préviennent au moment des faits. Nous n'avons pas eu de retour.
- Le 29/03, nous avons été requis pour l'installation d'un chapiteau et pour des dépôts de déchets. Les propriétaires ont été mis en demeure et le chapiteau démonté.

Comité de quartier de Haute Magaille :

- Le 17/01, nous avons été informés de personnes dormant dans leurs véhicules aux abords de la Croix Rouge. Les équipages sont intervenus et les faits ont cessé.
- Le 30/03, nous avons été requis concernant le retour des regroupements place du Cardinal. Une fiche mission a été ouverte.

Comité de quartier Route d'Arles Beausoleil :

- Le 01/04, nous avons été saisis concernant une suspicion de trafic de stupéfiant dans le parc de l'Eglise. Une fiche mission a été ouverte. Elle n'a pas donné lieu à des constatations particulières et nous n'avons reçu aucun appel des riverains.
- Le 14/04, nous avons reçu des plaintes concernant les rassemblements se déroulant sur le parking de la boulangerie et l'installation d'une terrasse. Une fiche mission a été ouverte. Précisons que les lieux sont privés.

Comité de quartier Juin Capouchiné Camargue :

- Le 17/01, nous avons été requis pour des stationnements gênants sur le secteur de la rue Teissier. S'en sont suivis 9 verbalisations.

- Le 23/03, nous avons été alertés sur le non-respect du sens interdit rue Cabos. Des contrôles ont été effectués.
- Le 14/04 nous avons été saisis concernant des problèmes de salubrité sur un chantier. Le service environnement a pris en compte des contrôles et une mise en demeure.

Comité de quartier des Marronniers :

- Le 05/01, nous sommes revenus vers le comité de quartier concernant l'allée Borges et le stationnement des poids-lourds. A ce jour l'arrêté municipal et la signalisation ne sont toujours pas conformes.
- Le 06/01, nous avons été saisis pour une suspicion de trafic de stupéfiant rue Henry Fabre, une fiche mission a été ouverte ne donnant lieu à aucune constatation ou appels des riverains que nous avons préalablement contacté.
- Le 15/03, nous avons été informés d'une suspicion de trafic de stupéfiant sur le site du futur parc Jacques Chirac. Les lieux étaient privés et clôturés. Précisons que la situation a évolué puisqu'au cadastre désormais le propriétaire des lieux est la ville de Nîmes.
- Le 15/03, nous avons également évoqué avec le comité de quartier la problématique du stationnement aux abords de la Gare. A la demande de notre Direction une réunion a été organisée avec les services de la Voirie aboutissant à une modification de la signalisation et de l'arrêté municipal.

Madame ALLEGRE précise que seul, le centre-ville bénéficiera de la mise en place de la vidéo-verbalisation. Les autres secteurs, notamment derrière les ponts en seront dépourvus.

Richard FLANDIN informe que la loi oblige un périmètre, néanmoins, d'autres secteurs en bénéficieront. Il souligne que la police municipale dénombre 160 agents actuellement, ce qui représente 8 à 10% du budget.

Madame OZIL s'interroge sur les passages fréquents des patrouilles sur le parc Jacques Chirac.

La Police Municipale est appelée régulièrement, principalement pour des rappels à l'ordre des CDDF (Conseils Droits et Devoirs des Familles).

Madame GRAS indique la présence de 2 véhicules carbonisés sur la rue Emile Vidal.

La Police Municipale procédera à l'enlèvement des véhicules, après avoir pris contact avec le syndic, en raison de la domanialité privative.

Monsieur YVARS souligne que les trottinettes sont plus dangereuses que les voitures.

III. LA MAISON CARREE DE NÎMES, CANDIDATE AU PATRIMOINE MONDIAL

(Doc. joint) présentée par **Madame Marie BOURGADE**, Adjointe au Maire, déléguée au Patrimoine Antique et labellisation UNESCO et Monsieur **Jean-Luc NITO**, Chef de Projet culturel (UNESCO)

IV. LE PLAN DE CIRCULATION ATOUR DU FUTUR PALAIS DES CONGRES

(Doc. joint) présenté par **Monsieur Olivier LEFRANC**, Directeur de la Voirie.

Madame ALLEGRE s'interroge sur les fouilles de la rue Jean Reboul.

Olivier LEFRANC indique : l'installation d'une passerelle. La rue Jean Reboul deviendra piétonne.

V. AVANCEMENT DES TRAVAUX VOTES LORS DU DERNIER CONSEIL DE QUARTIER

Rue des Lavandes / JUIN - CAPOUCHINE - LA CAMARGUE

Avancée de trottoir + création avaloir.

Coût : 6 000 €.

Travaux en attente suite à la demande d'une étude pour la mise en sens unique de cette rue.

Carrefour rue de la Ranquette - rue du Romarin / JUIN - CAPOUCHINE - LA CAMARGUE

Reprise des trottoirs avec création d'abaissés de bordures et marquage des passages piétons.

Coût : 15 000 €.

Participation du Conseil de Quartier : 6 694 €.

Les commerçants de la rue Gaston Teissier, souhaitent que les travaux de rénovation du trottoir (Travaux Zone 30) et la création des traversées piétonnes au carrefour Romarin/Ranquette/Teissier soient réalisés fin octobre ou novembre.

Angle rue du Forez- rue Tour de l'Evêque / MARRONNIERS

Réaménagement du rond-point

Coût : 6 800 €.

Travaux réalisés en mai.

VI. AMENAGEMENTS SUSCEPTIBLES D'ETRE FINANCES PAR LE CONSEIL DE QUARTIER

Budget disponible : 70 175 €

Chemin du Mas de Vignolles

MARRONNIERS

Mise à la norme PAVE du trottoir (côté Est) entre la rue San Lucar et le Boulevard Salvador Allende, ce qui permettra dans sa continuité de rejoindre le quartier des Charmilles en traversant au niveau de l'îlot central à feux. Trottoir à refaire entièrement le long du parking existant

Coût : 19 425 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITE

Budget disponible après la 2^{ème} réunion : 50 750 €

Richard FLANDIN sollicite les comités de quartiers pour des propositions d'aménagement en privilégiant le cadre de vie.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur LAGARDE indique que le terrain situé à l'angle de la rue Roger Sabatier et du chemin Capouchiné est toujours à la vente ; son acquisition permettrait la création de places de stationnement.

Richard FLANDIN précise que le budget n'a pas pour vocation l'achat de bien immobilier et qui plus est, le prix demandé pour cette parcelle s'avère trop important.

Madame ALLEGRE souhaiterait des aménagements pour les personnes en situation d'handicap en particulier pour les enfants ou très peu d'aires de jeux sont adaptées. Elle précise que sur les années précédentes, des propositions de parcs dédiés uniquement à ces enfants, avaient été soumises. L'association n'était pas favorable à cette idée, invoquant l'exclusion de la société ainsi que la discrimination des familles composées d'enfants à pathologies différentes.

Richard FLANDIN l'interroge sur des propositions de lieux.

Madame ALLEGRE souligne que des jeux adaptés à proximité du skate parc, récemment inauguré et présenté comme le plus grand de France seraient une opportunité.

La DiVAQ et les services concernés étudieront le projet.

Madame GRAS signale un nid de poules sur la Route de Générac.

Madame NEVEUX-OUY indique l'absence du banc chemin Mas de Boudan face à l'abri bus des 4 Chemins. Par ailleurs, elle souhaite la notification des requêtes évoquées en réunion sur site ce jour, sur le document de travail.

Monsieur ALLONGUE sollicite les services de police pour un rappel de la zone 30 sur le secteur des Camarguais ainsi que des contrôles concernant le sens interdit emprunté régulièrement. Il souhaite également connaître la date des travaux pour la zone de rencontre sur la rue Sainte Félicité.

Madame OZIL précise qu'une période d'adaptation est nécessaire pour faire respecter la zone à 30km/h. Par ailleurs, elle indique un manque d'esthétique et de dangerosité pour les « oreilles » installées afin d'éviter le stationnement anarchique. La végétalisation de ces espaces aurait été tout autant efficace.

Richard FLANDIN interpelle la direction de la voirie pour envisager la modification de couleur qui annonce les zones règlementées à 30km/h. Les travaux de la rue Sainte Félicité s'effectueront dans l'été.

Une végétalisation en lieu et place des « oreilles » aurait causée des nuisances de déjections animales, des difficultés d'apport en eau et des coûts supplémentaires en entretien d'espaces verts.

Madame OZIL souhaiterait une présentation du Parc Jacques Chirac ainsi qu'une visite de quartier.

Stéphane MAUNY indique que la ville est propriétaire du terrain depuis 1 mois. Le dossier d'étude réglementaire s'étale sur 1 an. Les travaux devraient commencer sur la partie nord début 2024.

Monsieur LAGARDE signale des débris autour des containers verts ainsi que sur le jardin situé à l'arrière du gymnase de la Camargue, entraînant la prolifération de rats.

Il souligne que lors de la précédente interpellation du service d'hygiène, sur les rues Marcel Cabos, Emilien Ronzas, les riverains n'ont pas été informés de l'intervention qui manifestement n'a pas été réalisée.

Parallèlement, il indique un manque de désherbage autour du lycée Frédéric Mistral.

Concernant les travaux du carrefour de la Ranquette, un rendez-vous sur site est souhaité afin de déterminer l'achèvement du chantier retardé par le promoteur en charge de l'immeuble de proximité.

Richard FLANDIN programmera un rendez-vous à la rentrée.

Monsieur HABOUZIT réitère la demande de réfection des trottoirs de la rue Guynemer chiffrée à 57 000 € (page 4 du document de travail).

Il indique également être très impacté par les travaux de l'école Emile Gauzy.

Richard FLANDIN programmera un rendez-vous à la rentrée.

Madame ALLEGRE constate que les trottoirs de la rue des Quatrefages et Marronniers réfectionnés dans le cadre du PAVE sont dangereux au niveau des sorties de garage, en raison de leur plan incliné.

Olivier LEFRANC précise que la direction de la voirie rencontre des difficultés techniques pour rattraper les devers.

Monsieur YVARS souhaite la réfection des rues d'Arcole et Oran.

Richard FLANDIN rappelle qu'il est préférable de se rendre sur site afin d'appréhender au mieux les demandes d'aménagements.

Toutes les demandes seront transmises et étudiées par les services compétents.

Le Président remercie et souhaite de bonnes vacances à l'assemblée.

La séance est levée à 19H00.

**Le Président délégué du
Conseil de Quartier**

Richard FLANDIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'RFLANDIN', is written over the printed name 'Richard FLANDIN'. The signature is stylized and somewhat abstract, with a large loop at the end.